

Analyse-diagnostic du système agraire de la région d'Ahépé, au sud du Togo

Céline Louis ⁽¹⁾, Vincent Thorat ⁽¹⁾, Kouami Kokou ⁽²⁾, Mélanie Broin ⁽³⁾

⁽¹⁾ Unité d'Enseignement et de Recherche Agriculture comparée et Développement agricole. Institut national agronomique Paris-Grignon. 16, rue Claude Bernard. F-75231 Paris Cedex 05 (France).

⁽²⁾ Laboratoire de Botanique et Écologie végétale. Faculté des Sciences. Université du Bénin. B.P. 1515, Lomé (Togo).

⁽³⁾ Association Propage. 211, rue du Faubourg Saint-Antoine. F-75011 Paris (France). E-mail : melaniebroin@hotmail.com

Reçu le 16 décembre 2002, accepté le 29 octobre 2003

Le système agraire de la région d'Ahépé, à 80 km au nord de Lomé, Togo, a été étudié. Dix-huit enquêtes historiques et 44 enquêtes d'exploitation ont été réalisées. Quatre grandes phases dans l'évolution du système agraire de la région étudiée ont été distinguées. 1. Agriculture pionnière sur abattis-brûlis, avec des temps de friche supérieurs à 20 ans. 2. Lorsque l'accès à la terre diminue, alors que le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) devient une source de revenus prépondérante, on passe à un système de "palmeraie friche" qui nécessite une surface disponible au moins trois fois supérieure à la surface cultivable par actif. 3. Afin de faire face à la baisse de disponibilité foncière, le troisième système est celui de "l'élagage brûlis" avec des phases de culture et de friche se succédant tous les 3 ans. 4. Enfin, quand la terre est vraiment insuffisante et qu'il faut la cultiver dans son intégralité, on observe deux types de phénomènes : crise "malthusienne" avec exode rural et vente de la force de travail, et intensification du travail et du capital par unité de surface. Au sein du système agraire contemporain, nous avons distingué cinq catégories d'exploitations. Le seuil de survie (c'est-à-dire le niveau minimal de ressources nécessaires) a été estimé pour une famille composée de 2 adultes et 3 enfants à 79.000 F CFA par actif et par an, dont 47.000 F CFA en argent (pour acheter ce qui ne peut pas être produit sur l'exploitation). La première catégorie d'exploitations est un système vivrier sur friches courtes à palmeraies. Avec des surfaces inférieures à 1 ha, les cultures vivrières représentent jusqu'à 80 % du revenu agricole annuel, qui ne dépasse pas 200.000 F CFA par actif. La seconde catégorie d'exploitations, de mêmes surfaces que les précédentes, est un système vivrier sur friches courtes à palmeraies et cultures de rente continues (fruitière et maraîchère), dégageant un revenu agricole annuel par actif compris entre 200.000 et 1.600.000 F CFA. La troisième catégorie, avec des surfaces comprises entre 1,1 et 1,5 ha, à cultures de rente dominantes (coton), rencontre des conditions financières difficiles. En effet elles sont confrontées à des problèmes de gestion de la culture du coton, et dégagent un revenu monétaire relativement faible (moins de 100.000 F CFA/actif/an), et le revenu agricole total varie entre 200.000 et 300.000 F CFA/actif/an, dont au moins 50 % provient des cultures vivrières. La quatrième catégorie regroupe des exploitations de surface plus importante (1,5 à 2,6 ha) dont les propriétaires appartiennent à l'ethnie Kabyé. Ce système est basé sur la culture du coton, mais avec des meilleurs résultats que dans la catégorie précédente, et sur les cultures vivrières. La culture du teck est aussi largement répandue dans ce système, qui dégage des revenus agricoles annuels par actif compris entre 400.000 et 800.000 F CFA. La dernière catégorie est un système à cultures vivrières sur friches longues à palmeraies et cultures de rente à haute valeur ajoutée, avec des exploitations pouvant atteindre 6 ha. Le revenu monétaire de ces exploitations dépasse souvent la moitié du revenu agricole annuel total par actif, qui peut atteindre jusqu'à 2.000.000 F CFA. Les exploitations des catégories 1 et 3 ne sont pas viables à long terme. Ces systèmes nécessiteraient une formation des agriculteurs et un accès à des micro-finances afin de pouvoir évoluer vers la deuxième catégorie. La gestion des exploitations des catégories 2, 4 et 5 pourrait être améliorée par un accès à des formations et une meilleure utilisation des terres.

Mots-clés. Sociologie économique, revenu de l'exploitation, enquête sur exploitations agricoles, structure agricole, Togo.

Analysis of the agricultural system of the region of Ahépé, south Togo. The agricultural system of the region of Ahépé, 80 km north of Lomé, Togo, was studied. Eighteen historical surveys and 44 farm surveys were carried out. We distinguished four main stages in the evolution of the farming system in the region. 1. Pioneer farming based on burning, with fallow land lasting more than 20 years. 2. When access to land starts to decrease, and oil palm (*Elaeis guineensis*) starts being the main source of revenue, the system becomes fallow-land with oil palm based. Such a system necessitates an available surface at least three times larger than the cultivated area. 3. Due to lack of available land, the third system is based on pruning and burning of oil palm fallow lands with alternative cultivation and fallow land every three years. 4. Finally, after cultivated land becomes really short, rural depopulation, sale of labour force, and work intensification per unit of surface and of capital are

observed. In the actual farming system, we distinguished 5 different categories of farms. The “survival threshold” (the minimal amount of resources needed), estimated for a family with two adults and three children, is F CFA 79,000 per working adult and per year, of which F CFA 47,000 in cash (to buy everything that cannot be produced on farm). The first category is a food-producing system on short time fallow-land with palm trees. With farms smaller than 1 ha, food crops are dominant (80% of the agricultural revenue) and the total agricultural revenue per working adult is less than F CFA 200,000 per year. The second category is a food-producing system on short time fallow-land with palm trees and cash crops. The annual agricultural revenue per working adult varies from F CFA 200,000 to 1,600,000. In the third category, cash crops are dominant (mainly cotton) but the farms are in difficult financial conditions. The surfaces in this system vary between 1.1 and 1.5 ha. Due to problems in the management of the cultivation of cotton, the revenue in cash is rather low (less than F CFA 100,000 per working adult and per year), and the total agricultural revenue varies between F CFA 200,000 and 300,000 per working adult and per year, with more than 50% due to food crops. The fourth category gathers farms with larger surfaces (1.5 to 2.6 ha) whose owners are from the Kabyé ethnic group. The system is based on the cultivation of cotton, with a better organisation than in the previous one, and food crops. The cultivation of teak is also widely spread in this system, which generates an agricultural revenue per working adult of F CFA 400,000 to 800,000 per year. The last category of farms (surfaces up to 6 ha) is based on food crops on long-time fallow lands with palm trees, high value cash crops and teak. The cash revenue is often more than half of the total agricultural revenue, which can reach up to F CFA 2,000,000 in this category. The farms in the first and third categories are not viable on the long term. With inputs in training of the farmers and micro financing, these systems could evolve towards the second type of farms. In addition, the management in farms of the second, fourth and fifth categories could be improved through access to training and a better use of land.

Keywords. Agricultural structure, economic sociology, farm income, farm surveys, Togo.

1. INTRODUCTION

L'analyse – diagnostic du système agraire d'une petite région a pour but d'identifier les éléments qui conditionnent l'évolution des systèmes de production agricole (Dufumier, 1996). Il s'agit de caractériser les pratiques techniques, économiques et sociales des agriculteurs et de comprendre les phénomènes qui les font évoluer. En outre le diagnostic permet de prévoir les transformations ultérieures, que l'on intervienne ou non sous forme de projet (Dufumier, 1996). Pour ce faire, on collecte les informations à des niveaux de perception relativement vastes (situation internationale, nationale, etc.) avant de passer au niveau de la région étudiée, puis des exploitations, des parcelles et troupeaux. La compréhension de la différenciation des systèmes agraires qui ont précédé est une étape indispensable afin de comprendre la dynamique et la composition actuelle du système agraire étudié. À l'intérieur de ce système, l'analyse technico-économique des exploitations et des systèmes de culture et d'élevage permet de comprendre les différences existant en son sein. Enfin, une analyse des projets en cours et des politiques agricoles permet d'envisager les perspectives d'avenir et éventuellement les corrections à apporter selon les objectifs de développement agricole de la zone.

Dans la région d'Ahépé, Togo, l'un des auteurs avait relevé lors d'un précédent travail les difficultés techniques et financières que semblaient éprouver les planteurs de teck. Face au manque de débouchés pour les produits du teck (*Tectona grandis* Linn. F), il avait

été évoqué la possibilité de diversification, notamment par l'introduction de la culture du *Moringa oleifera* Lam. (“Yovoviti” en Watchi), un arbre pan-tropical présent sporadiquement au Togo, utilisé par les populations locales comme piquet vivant pour la formation de clôtures, et en médecine traditionnelle. Dans d'autres pays d'Afrique comme au Niger ou au Sénégal, les feuilles de cet arbre constituent un mets très apprécié, et de surcroît, très riche sur le plan nutritionnel. Il semblait donc opportun de promouvoir dans la région la culture de cet arbre (robuste vis-à-vis des conditions environnementales et à croissance rapide) et la consommation de ses feuilles, en permettant à la fois une diversification du régime alimentaire traditionnel et en proposant une nouvelle source de revenus aux agriculteurs en difficulté. Préalablement à ce projet, deux types d'études étaient nécessaires :

- l'évaluation du marché potentiel pour les feuilles de *Moringa oleifera*, et
- l'étude du système agraire de la région afin de comprendre son fonctionnement et de définir les modalités d'introduction de la culture du *Moringa*.

Ce dernier point fait l'objet du présent article.

2. MÉTHODES EXPÉRIMENTALES

La région d'étude ciblée est celle de la ville d'Ahépé. Les limites de la zone d'étude ont été fixées en fonction des moyens disponibles (soit deux enquêteurs, équipés de mobylettes, pour une durée de

5 mois). Ainsi, nous avons défini comme limites de la région d'étude : à l'ouest, les rivières Haho et Yoto ; à l'est, les terres de la ville de Tabligbo, qui s'étendent jusqu'à la frontière du Bénin ; au nord, la ville de Yoto Kopé et au sud, la ville de Tchekpo (**Figure 1**).

La collecte des informations sur le terrain s'est déroulée entre mars et juillet 2001. Les enquêtes ont été réalisées par deux des auteurs, accompagnés de deux interprètes locaux. L'acceptation des enquêteurs par les populations a été facilitée par le travail précédent d'un des auteurs avec une association locale de planteurs de tecks. Les premières enquêtes historiques ont été réalisées auprès des chefs de village, lors de la tournée de présentation, de façon informelle. Par la suite, différents groupes sociaux ont été contactés, des femmes, ou des membres d'ethnies ayant récemment migré afin de comprendre les raisons de leur installation. Les souvenirs les plus anciens que nous avons recueillis directement remontaient visiblement au début des années 20. Les personnes enquêtées ne connaissant pas leur âge (certains se déclarant centenaires se révélaient finalement plus proche des 80 ans), il était possible de se repérer par rapport à certains événements marquants : arrivée des Allemands, puis des Français, "guerre des palmistes" (impôt en palmistes obligatoire, vers 1935), indépendance, etc. Au total, 18 enquêtes historiques ont été réalisées entre mars et avril 2001.

Pour étudier le système agraire contemporain, 60 enquêtes d'exploitations agricoles ont été réalisées entre mai et juillet 2001. Quarante-quatre enquêtes ont pu être utilisées pour établir les résultats économiques. L'objectif était d'obtenir le nombre de travailleurs, le nombre de bouches à nourrir, les détails techniques de chaque système de culture et d'élevage, les rendements, les intrants et la main-d'œuvre utilisés et le ratio entre les différents modes de mise en valeur des produits (auto-consommés, vendus, transformés). Le choix des exploitations enquêtées a été dans un premier temps guidé par les interprètes, puis les exploitations ont été choisies principalement en fonction des spéculations pratiquées, de manière à représenter au maximum la diversité des situations en présence. Chaque enquête était menée par un enquêteur accompagné d'un interprète, sous forme semi-ouverte avec guide d'enquête. La durée des enquêtes variait en fonction de la taille et du nombre de personnes sur l'exploitation, et il était parfois nécessaire de revenir plusieurs fois sur une exploitation afin de rencontrer toutes les personnes y travaillant (notamment dans les cas de polygamie, chaque femme ayant sa parcelle).

Afin de cerner le contexte socio-économique, nous avons réalisé des enquêtes spécifiques auprès de personnes ressources : nous avons ainsi demandé à plusieurs familles quels étaient leurs besoins vitaux

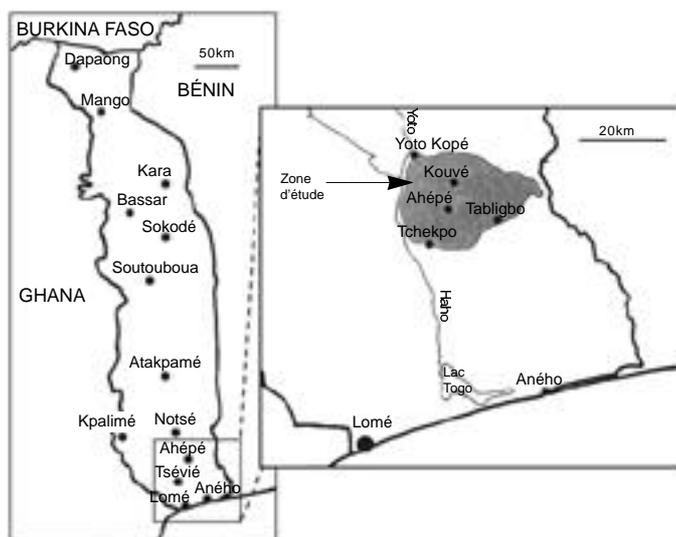


Figure 1. Localisation de la région d'étude — *Localisation of the region of study.*

sur une année afin de déterminer le seuil de survie par actif et par bouche à nourrir. Des enquêtes au marché ont donné l'évolution des prix des différentes productions de la région étudiée. Enfin, le tissu associatif, les différents travaux des ONG, programmes de coopération et services techniques étatiques ont également été étudiés afin de connaître quelles étaient les actions actuelles agissant sur le système agraire.

2.1. Définition de la surface des exploitations

Deux mesures de la surface des exploitations ont été retenues : la surface apparente des exploitations, qui est la surface sur laquelle des opérations culturales sont pratiquées chaque année, et la surface réelle des exploitations, qui est la surface totale exploitée : elle comprend la surface apparente ou surface cultivée annuellement, et la surface des friches (avec ou sans palmiers) intégrées au système. Les surfaces sont comptabilisées en 10 bras carrés (10BC), l'unité de mesure locale que nous avons évaluée à 360 m².

2.2. Analyses économiques

Afin de comparer les résultats économiques des exploitations, nous avons principalement utilisé le revenu agricole annuel par actif en fonction de la surface apparente, avant d'affiner à l'aide du revenu agricole par actif en fonction de la surface réelle et du produit brut des friches à palmeraies en fonction de la surface réelle, ceci afin d'évaluer le rôle économique de ces friches. Nous avons aussi évalué le revenu

agricole par bouche à nourrir en fonction de la surface apparente et le revenu monétaire par actif en fonction de la surface apparente afin d'évaluer la situation matérielle des exploitants. Les prix des différentes denrées varient au cours de l'année. Pour les produits vendus, nous avons utilisé les prix de la période de vente. Pour les produits auto-consommés, nous avons fait la moyenne des prix correspondant aux périodes sur lesquelles le produit est consommé.

3. RÉSULTATS

3.1. Description de la région d'étude

La région d'étude, Ahépé, se situe dans le sud-est du Togo, dans la préfecture du Yoto, à environ 80 km au nord de Lomé, à 6°30 de latitude nord (**Figure 1**). Peuplée à l'origine de Watchi, cette région a connu une explosion démographique depuis l'indépendance, de par des migrations venues du Nord à la suite des sécheresses qui ont touché le Sahel : aujourd'hui, Watchi, Haoussa, Fon, Peuls et Kabyé peuplent une région d'une densité d'environ 300 habitants/km² (Cornevin, 1987). La proximité de Lomé y engendre une grande activité et des échanges entre populations urbaines et rurales : la production de fruits, légumes et cultures d'exportation y est facilitée par le réseau routier et la faible distance de la capitale. La facilité des liaisons avec Lomé constitue également un incitant à l'exode des populations rurales, particulièrement des jeunes, vers la capitale.

Le climat, de type subéquatorial, avec 1100 mm/an de pluie, se caractérise par deux saisons des pluies. La grande saison, qui totalise de 50 à 62 % du total annuel, survient mi-mars pour s'achever fin août. De fin septembre à fin octobre, la petite saison des pluies totalise 17 à 24 % de la pluviométrie annuelle (Gnongbo, 1996). On constate une "anomalie climatique" dans le Sud Togo : alors que la pluviométrie à Lagos et à Abidjan est de 2000 mm, Lomé, sur la même latitude, n'enregistre que 800 mm de pluie, la pluviométrie augmentant de la côte vers l'intérieur (Badameli, 1998).

Du point de vue pédologique, on distingue 3 grandes zones dans la région d'étude (Slansky, 1962).

- Le plateau de "Terre de barre" (zone 1) : il s'agit de sols rouges ferrallitiques sableux. L'altitude de ce plateau varie de 100 à 140 mètres. Avant l'exploitation de ce milieu par les premiers cultivateurs, ce plateau était recouvert d'une forêt semi-décidue.
- La zone des "Sols noirs" (zone 2) est caractérisée par des sols ferrugineux de couleur noire. La végétation spontanée sur ce substrat est essentiellement composée de savane.
- La "Zone inondable" (zone 2') regroupe les forêts

galleries et les bordures des rivières, avec des sols à pseudogley. Ces bas-fonds ont une végétation originelle essentiellement composée de *Cola gigantea* A. Chev., *Acacia polyacantha* et *Cynometra gigantea* L.

3.2. Historique et principales caractéristiques du système agraire

Les caractéristiques des principales étapes de l'évolution du système agraire sont résumées dans le **tableau 1**.

Écosystème originel. Les botanistes s'accordent à considérer le milieu originel (c'est-à-dire avant l'apparition de l'agriculture) du Sud Togo comme étant la forêt semi-décidue (Kokou, 1998), qui se différencie de la forêt équatoriale (telle que l'on peut la trouver à la même latitude au Nigeria ou en Côte d'Ivoire) par la présence importante d'espèces perdant leurs feuilles lors de la saison sèche. Le climat chaud et humide ne facilitant pas les recherches archéologiques, on ne dispose pas de données précises sur l'apparition de l'agriculture dans cette région. Il semble cependant que ce milieu n'ait pas été originellement peuplé de chasseurs cueilleurs, mais ait été colonisé relativement récemment par des agriculteurs venus de l'Est, vraisemblablement repoussés par l'extension du royaume Yorouba (Cornevin, 1987). Si les datations de ces événements sont difficiles à établir, il est néanmoins certain qu'à la fin du 18^e siècle, des royaumes structurés sont établis dans la zone (Tado, Notsé).

Agriculture pré-coloniale basée sur l'abattis-brûlis.

Avant l'intensification des échanges avec les commerçants européens, la ration énergétique était principalement composée d'igname (*Ipomoea batatas* (L.) Lam.), de taro (*Colocasia esculenta* (L.) Schott) et de mil (*Panicum*). L'agriculteur, après avoir abattu une portion de forêt en se servant de haches et de coupe-coupe, dessouché les palmiers à l'aide d'une sorte de "barre à mine" appelée "pioche" et brûlé la végétation abattue, réalisait au mois de février, donc avant la grande saison des pluies, des buttes dans lesquelles étaient plantées les boutures d'igname. Le buttage et les opérations de sarclage étaient réalisées avec la petite houe-pioche (la "grande houe", ou daba, fera son apparition bien plus tard et n'est pas généralisée actuellement). Entre les buttes étaient plantés des tubercules de taro. Enfin, le mil était semé vers le mois de juin. La récolte du mil se faisait fin septembre, celle des ignames en décembre. Le taro constituait une réserve alimentaire intéressante, car il pouvait être récolté deux à trois ans après sa plantation. Un terrain nouvellement défriché pouvait être cultivé de 1 à 3 ans

Tableau 1. Synthèse des principales étapes d'évolution du système agraire et caractéristiques de chaque phase — *Synthesis of the main stages of evolution of the farming system and main features of each stage.*

Caractéristiques du système agraire	Agriculture pré-coloniale basée sur l'abattis-brûlis	Impact des espèces américaines	Impact de l'abolition de l'esclavage	Conséquences de la colonisation	Conséquences de l'indépendance et de l'expansion démographique	Évolutions des 30 dernières années
Cultures principales	igname, petit mil, taro	igname + maïs, manioc, arachide	inchangées + palmier à huile	inchangées + teck, coton, café	inchangées (mil + riz en zone Kabyé), teck et coton en expansion	inchangées, développement maraîchage et fruitiers
Élevage	poulet, chèvre guinéenne	inchangé + porc	inchangé	inchangé	inchangé + développement mouton sahélien et bovins	inchangé
Matériel	coupe-coupe, hache, "barre à mine", houe-pioche	inchangé	inchangé	inchangé	inchangé + daba et essais de culture attelée	inchangé, abandon culture attelée, apparition pulvérisateurs et engrais
Système	agriculture pionnière, abattis-brûlis avec friche supérieure à 20 ans	inchangé	inchangé	friche à palmeraie entretenue, inférieure à 10 ans	friche à palmeraie entretenue, inférieure à 8 ans	"élagage palmier" (3 ans culture/3 ans friche) puis disparition totale des friches
Gestion de la fertilité	friche longue + brûlis	friche longue + brûlis ; associations maïs/légumineuses	friche à palmier longue + brûlis ; associations légumineuses	friche à palmier courte, associations légumineuses	friche à palmier courte, buttes plus grosses, billonnage en terre noire	élagage palmier, engrais chimiques
Organisation	travail familial en commun (polygamie), entraide	inchangée	inchangée	parcelles attribuées aux femmes	inchangée	travail familial (monogamie), manœuvres payés à la tâche
Population	Fermes isolées, < 16 hab./km ²	inchangée	inchangée	regroupement en villages, < 32 hab./km ² , zone 2 inoccupée	vie au village, fermes isolées en saison des pluies < 50 hab./km ²	vie au village, fermes isolées en saison des pluies 200 à 400 hab./km ²

selon divers critères : fertilité, force de travail disponible, proximité d'un point d'eau. Le temps de friche pouvait ensuite dépasser 20 ans.

La diversification alimentaire semble par contre beaucoup moins reposer sur l'agriculture. Ainsi, les légumes feuilles (de type *Corchorus olitorius* L., "Adémé" en watchi, la langue vernaculaire locale) sont des plantes sauvages qui sont simplement préservées et entretenues dans la parcelle cultivable. De même, le palmier à huile (*Elaeis guineensis* Jacq.), qui est une espèce spontanée des lisières de forêts tropicales (Mazoyer, Roudart, 1997), n'est pas cultivé mais simplement préservé pour la consommation familiale d'huile. La chasse est aussi prépondérante : l'élevage était alors en effet limité à la chèvre de type guinéenne (*Capra hircus* L.) (très petite, 15 à 20 kg) et au poulet (*Gallus gallus* L.). Il est difficile de dire quand le porc (*Sus scrofa* L.) fit son apparition, mais il

est par contre certain que c'est le manioc (*Manihot esculenta*) qui permit à l'élevage porcin de vraiment se développer.

L'impact des espèces américaines. Maïs (*Zea mays* L.) et manioc seront très rapidement adoptés le long de ce que l'on appelle la "Côte des esclaves" (Togo et Bénin). On peut trouver deux raisons principales à la rapidité du phénomène : Ahépé se situe à environ 60 km d'Abomey. Le royaume du Dahomey, qui assoit sa puissance et sa richesse sur le commerce des esclaves, doit entretenir une armée importante et donc soutenir une production agricole suffisante. Dès 1830, le roi Guezo rend obligatoire la culture de maïs et de manioc dans son royaume (Juhe-Beaulaton, 1995). En 1847, à l'abolition de l'esclavage, le Liberia est créé. Beaucoup d'anciens esclaves brésiliens préféreront à cette république anglophone l'installation dans des pays plus

proches de leurs racines culturelles, en l'occurrence Vaudou, à savoir le Bénin et le Togo (Cornevin, 1987). Mais si ces événements historiques expliquent la rapidité de l'acceptation de ces nouvelles espèces, leur maintien repose sur de réels avantages productifs. En effet, le maïs, qui se révèle très bien adapté aux conditions du milieu, permet deux cycles de culture : lors de la grande saison des pluies, entre mars et août, puis lors de la petite, de fin septembre à décembre, où les rendements se révèlent cependant moins élevés. De plus, il est possible de valoriser plus de surface et d'augmenter la sécurité alimentaire : on peut semer précocement le maïs dans les bas-fonds, et le récolter frais avant inondation vers fin mai. Le maïs est alors consommé grillé ou bouilli dans ce qui était auparavant une période de soudure. En outre, la culture de légumineuses, dont l'arachide (*Arachis hypogaea* L.) nouvellement importée, sous couvert s'avère être une réussite. Ainsi, le mil est rapidement abandonné au profit du maïs et ne subsiste plus que sur de faibles surfaces où il est produit à des fins religieuses. Le manioc trouve quant à lui son intérêt dans un emploi de "grenier au champ" bien plus efficient que le taro : il peut en effet être récolté de un à trois ans après sa plantation sans déperdition majeure de la valeur alimentaire. De plus, alors qu'un tubercule de taro donnera un nombre limité de nouveaux plants, les boutures de manioc s'obtiennent facilement. Aujourd'hui encore, elles ne font pas l'objet d'un marché, on les obtient gratuitement chez un ami ou un voisin, alors que toute personne souhaitant entamer une culture de taro doit tout d'abord acheter des tubercules. Enfin, le manioc devient avec la papaye (*Carica papaya* L.) (elle aussi importée d'Amérique) la base alimentaire de l'élevage porcin qui peut dès lors se développer.

L'agriculture commence à se diversifier avec la production de légumes et de fruits : papayes, mangues (*Mangifera indica* L.), tomates (*Lycopersicon esculentum* L.), aubergines (*Solanum melongena* L.), agrumes (*Citrus* spp.), piments (*Capsicum annuum* L.), etc.

Impact de l'abolition de l'esclavage sur le système agraire. En 1848, l'esclavage est aboli. Ses principaux acteurs, commerçants et armateurs européens d'une part et souverains de la côte africaine d'autre part, doivent rapidement trouver de nouvelles sources de revenus. C'est ainsi que le palmier à huile va connaître un développement qui va modifier radicalement le système agraire et le paysage de la région. En 25 ans, les exportations de palmiste au départ de Lomé passent de 0 à 550 tonnes (Cornevin, 1987). Les palmiers, jusqu'ici des spontanés entretenus, vont faire partie intégrante du système de culture. Après la défriche, on plante des drageons de palmiers dans le champ. La culture durant 3 à 5 ans d'espèces vivrières permet d'entretenir leur développement. On laisse

ensuite la place à ce que nous qualifierons de "palmeraie-friche" : plus aucune opération culturale n'est pratiquée hormis la récolte bisannuelle des noix de palme, et le terrain devient une friche dominée par les palmiers sous lesquels se développent des graminées (*Andropogon* spp. et *Panicum* spp.), des arbustes et éventuellement des arbres (fromager (*Ceiba pentandra* (L.) Gaertner poll. ...) volontairement préservés ou spontanés sur une zone exempte de palmiers. Après 20 à 25 ans, la défriche s'accompagne de l'abattage des palmiers et de la récolte de la sève en vue de l'obtention de vin de palme.

Les conséquences de la colonisation. En 1900, l'Allemagne colonise le sud du Togo, elle sera remplacée par la France en 1914. Cependant, avec la guerre, on ne peut observer de réelle politique coloniale avant 1920. Jusqu'ici, le système basé sur une agriculture pionnière impliquait un déplacement fréquent des populations, et l'établissement de chaque famille dans une zone assez isolée : si une famille est composée de 4 actifs pouvant chacun valoriser un hectare, avec un assolement sur 25 ans, elle aura besoin de 100 ha. L'Allemagne puis la France entreprendront une politique de "villagisation" : afin d'avoir accès aux "progrès de la civilisation", les familles doivent se regrouper en villages, les fermes isolées étant systématiquement détruites. Il en résulte une baisse rapide du temps de friche de par une exploitation plus intense des parcelles autour des villages. La politique agricole coloniale va aussi tendre à favoriser au maximum les cultures de rente : l'impôt par capitation, instauré en 1920, implique que chaque personne doit dégager un revenu monétaire. Ceci accélérera la monétarisation des échanges agricoles, en incitant les paysans à produire du coton (*Gossypium* spp.) ou du café (*Coffea arabica* L.), et à travailler sur les plantations coloniales de teck. Mais c'est surtout la production de palmistes qui intéresse les autorités coloniales. Un impôt à payer en palmistes est décrété en 1936. Au nom de la "lutte contre l'alcoolisme", l'arrachage des palmiers (donc la production de vin de palme et du produit de sa distillation, le Sodabi) est proscrit. Les conséquences de ces décrets seront contradictoires : les "friches à palmier" augmentent, puisqu'il n'est plus possible de les supprimer aussi facilement. Mais avec la villagisation qui regroupe les populations sur de petites surfaces, les surfaces pour produire des cultures vivrières se font plus rares. Ainsi, l'écart inter-pieds des palmiers augmente afin de pouvoir produire sous couvert pendant une plus longue période.

Les années 30 marquent ainsi un tournant dans le système agraire de la région : c'est à cette période que l'agriculture pionnière prend fin, les seules forêts restantes étant les forêts galeries et les forêts sacrées.

L'appellation "forêt" désigne désormais pour les agriculteurs les "friches à palmier". Les cultures de rente, en particulier le café, connaissent une expansion importante, entraînant une révolution majeure dans l'organisation de l'exploitation. Alors qu'une famille, composée du chef de famille, de ses épouses et des enfants, travaillait en commun sur les parcelles familiales, la monétarisation de la production et l'impôt par capitation entraînent une séparation des parcelles. L'homme, propriétaire de la terre, attribue des parcelles à ses femmes. Au départ celles-ci sont destinées à fournir aux femmes un revenu économique, l'homme continuant à assurer l'alimentation de la famille, mais avec la réduction progressive des surfaces disponibles, des temps de friche et donc de la fertilité, les femmes vont de plus en plus devoir assurer une partie de l'alimentation de leurs enfants.

Indépendance et expansion démographique, deux facteurs d'évolution majeurs. À l'indépendance du Togo, en 1960, les impôts pour les paysans sont supprimés, comme l'interdiction d'abattage des palmiers et la politique de villagisation. Des politiques de développement agricole sont entamées : culture attelée, développement du coton. La culture du café étant jugée plus propice dans les régions forestières frontalières du Ghana, elle ne bénéficiera pas de soutien spécifique dans la zone d'Ahépé et diminuera rapidement. La fin de la politique de villagisation entraîne la création de nouvelles fermes et de nouveaux villages, en particulier dans les zones de sols ferrugineux, moins occupées. De nouvelles populations s'installent : Kabyés, venus du nord, qui introduisent les techniques de billonnage à la daba, permettant de valoriser des terrains hydromorphes : on sème du mil sur les billons et du riz (*Oryza sativa*) en interligne. Les Haoussa, pêcheurs et commerçants, s'installent aussi sur les rives du Yoto. Les éleveurs Peuls du Nord Togo, de Haute Volta (actuel Burkina Faso) et du Niger amènent leurs troupeaux jusque dans la zone d'Ahépé. Certains locaux acquièrent alors des bovins (*Bos taurus* L.) (rarement) et plus fréquemment des moutons (*Ovis aries* L.) de type sahélien. On est alors déjà dans une région en crise : l'augmentation démographique a fait fortement diminuer les temps de friche. C'est à cette époque que les plus vieux situent une baisse importante du nombre de buttes par unité de surface. Le buttage permettant d'accumuler la matière organique de la couche superficielle et de la concentrer, la nécessité d'augmenter le volume des buttes est certainement due à une baisse de fertilité importante. Mais ces nouvelles installations n'ont pas forcément accentué le problème. Elles ont même sans doute permis un brassage d'informations et de techniques qui a permis au système d'évoluer et de perdurer.

Évolutions des 30 dernières années. Depuis 30 ans, le problème d'accès à la terre s'est intensifié, avec de fortes disparités selon les familles. On ne peut pas parler ici de latifundisme et de minifundisme : on est bien dans une situation d'agriculture paysanne, mais avec des possibilités d'accès à la terre très inégales. Depuis 1960, l'exploitation du teck est devenue une source de revenus importante. Alors que certains, en particulier les chefs de terre et ceux qui ont pu avoir accès à l'information et aux plants dans les années 60, ont pu immobiliser des surfaces importantes (parfois 15 à 20 ha) de terres qui étaient alors encore disponibles, d'autres sont loin de pouvoir bénéficier d'une surface suffisante pour pouvoir appliquer les temps de friche nécessaires à l'ancien système "friche palmeraie". De nouvelles variétés d'espèces vivrières ont pu améliorer légèrement la situation : manioc à cycle court (6 mois), variétés d'ignames "de savane" (*gnagnassi*, *krachi*, *matchissipa*, etc.), plus adaptées que l'igname "forestier" (*Agvété*) local. La fourniture par la SOTOCO (Société Togolaise de Coton) d'engrais et pesticides à partir de 1975 a permis d'augmenter les rendements vivriers en associant maïs et coton. Cependant, ceci ne reste vrai que dans la partie Nord-Est (sols ferrugineux) de la zone étudiée. Cette zone est celle occupée en grande partie par les populations d'origine Kabyé. Lorsqu'en 1993, à la suite d'un processus de démocratisation, les fonctions centralisées par la SOTOCO furent transmises à des groupements paysans, beaucoup d'entre eux firent faillite soit par détournement, soit par mauvaise gestion. Ce ne fut pas le cas dans la zone Kabyé, ceci pour plusieurs raisons. D'une part, une certaine cohésion due à la migration. et d'autre part, le nord du pays avait connu l'exploitation du coton bien plus tôt (années 40). Alors que les paysans originaires de la région appliquent ce que les techniciens leur recommandent et ne connaissent que le montant final qui leur est versé à livraison du coton, les producteurs Kabyé connaissent en détail les prix et quantités d'intrants et de main-d'œuvre utilisés.

Étant donné le manque de surface disponible d'une part et l'intérêt que représente le palmier d'autre part, le système "palmeraie friche" a dû évoluer. Depuis les années 60, il est fréquent de cultiver 3 ans puis de laisser 3 ans de friche. Après quoi, on élague les palmiers, on brûle, et on cultive à nouveau 3 ans. Ce système permet un certain renouvellement de la fertilité du sol tout en exploitant en cultures vivrières sur la moitié du terrain disponible. Il existe une perte de palmiers lors du brûlis, mais elle est minime.

Cependant, ces différentes stratégies (nouvelles variétés, engrais et pesticides cotonniers, système "élagage palmier") restent efficaces si l'exploitant conserve une surface suffisante. Or, certains jeunes disposent de moins d'un hectare. La solution qui se développe depuis 30 ans est le manœuvrage. Avec la chute de la pluvio-

métrie depuis 50 ans, les opérations culturales ne peuvent se faire que sur un laps de temps restreint. Il en découle une disparition de l'entraide, au profit de l'utilisation de manœuvres, qui sont généralement des jeunes, ne disposant pas d'assez de surface. Des opportunités d'emploi en dehors de l'agriculture se développent aussi : les "villages" de Dzafi, Ahépé et Kouvé, avec chacun plus de 20.000 habitants, offrent des opportunités en mécanique, maçonnerie, voire même enseignement. Enfin, certains compensent la faiblesse des surfaces par des productions à forte valeur ajoutée, vendues sur Lomé. Ces derniers pratiquent l'élevage hors sol (poulets, chèvres et porcins), alimentés essentiellement par des produits de cueillette (roseaux, *Panicum*) et par des sous-produits de cultures vivrières (son de céréales, feuilles de manioc), et utilisent les déjections animales pour fertiliser. C'est ainsi que l'ananas (*Ananas comosus* (L.) Merr.) se développe à partir de 1986, mais aussi, dans les années 90, la production de chanvre indien (*Cannabis sativa* L.) malgré son interdiction. En matière d'organisation du travail, on assiste chez les jeunes couples au passage à la monogamie, avec le retour au travail en commun de la famille.

L'impact d'un développement démographique rapide et d'une inégalité d'accès à la terre. On peut donc distinguer quatre grandes phases dans l'évolution du système agraire de la région étudiée.

- Agriculture pionnière sur abattis-brûlis, avec des temps de friche supérieurs à 20 ans.
- Lorsque l'accès à la terre diminue, alors que le palmier devient une source de revenus prépondérante, on passe à un système de "palmeraie friche". Ce système nécessite une surface disponible au moins trois fois supérieure à la surface cultivable par actif.
- Afin de faire face à la baisse de disponibilité foncière, le troisième système est celui de "l'élagage brûlis" avec des phases de culture et de friche se succédant tous les 3 ans.
- Enfin, quand la terre est vraiment insuffisante et qu'il faut la cultiver dans son intégralité, on observe deux types de phénomènes : une crise "malthusienne", avec exode et vente de la force de travail, et une intensification par le travail et par le capital de la production par unité de surface qui permet de dégager des revenus suffisants.

Aujourd'hui, dans la région d'Ahépé, les exploitations n'en sont pas toutes au même stade. L'agriculture pionnière a pris fin dans les années 30, mais certaines exploitations bénéficient de larges surfaces permettant le système "palmeraie friche" et de pratiquer l'exploitation du teck. Beaucoup en sont au système "élagage brûlis". Enfin, la plupart des jeunes doivent trouver des solutions en travaillant sur des surfaces minimales.

3.3. Analyse du système agraire contemporain

Détermination des seuils économiques. Le seuil de survie, établi par enquêtes, a été modélisé pour une famille composée d'un couple et de 3 enfants ayant des besoins alimentaires, vestimentaires, de produits consommables (pétrole, savon, etc.) et d'ustensiles de cuisine (**Tableau 2**). La composition de la "famille

Tableau 2. Modélisation du seuil de survie pour une famille composée de 2 adultes et trois enfants — *Modelisation of the survival threshold for a family composed of two adults and three children.*

Poste	Quantité	Prix (F CFA)		Ratio	Dépense annuelle (F CFA)
		Unitaire	Dépense		
Alimentation					
Haricot	1 × 100kg	14.000	14.000	1	14.000
Gari	1 × 30 mesures	3.750	3.750	1	3.750
Huile d'arachide	5 litres	600	3.000	1	3.000
Mais	2 × 100kg	12.000	24.000	1	24.000
Poisson	1	62.400	62.400	1	62.400
Riz	0.5 sac	5.500	2.750	1	2.750
Sauce	1	15.900	15.900	1	15.900
Total					125.800
Ustensiles					
Marmite	3	350	1.050	1	1.050
Cuvette	1	3.000	3.000	0,1	300
Cuillère	1	250	250	1	250
Seau	2	5.000	10.000	0,05	500
Plat	5	250	1.250	0,2	250
Assiette	6	300	1.800	0,2	360
Mortier	1	2.500	2.500	0,1	250
Pilon	1	250	250	0,1	25
Lampe à pétrole	1	2.000	2.000	0,1	200
Lampion	1	150	150	0,5	75
Total					3.260
Habillement					
Femme					
Pagne	6 mesures	1.200	7.200	1	7.200
Chaussures	1 paire	400	400	1	400
Homme					
Pantalon	2	700	1.400	1	1.400
Chemise	2	500	1.000	1	1.000
Chaussures	1 paire	400	400	1	400
Enfants					
Vêtements	3 ensembles	1.500	4.500	1	4.500
Total					14.900
Consommables					
Savon	50	150	7.500	1	7.500
Pétrole	1	6.000	6.000	1	6.000
Total					13.500
Seuil de Survie (FCFA) (total des valeurs des différents postes)					157.460
Seuil de Survie Alimentaire (FCFA) (valeurs des denrées alimentaires sans le poisson)					63.400
Seuil de Survie Monétaire (F CFA) (valeurs des éléments achetés à l'extérieur)					94.060

moyenne" a été établie selon les données obtenues lors des enquêtes : sur les 44 exploitations étudiées, la moyenne du nombre d'actifs par exploitation est de 4, et le nombre moyen de personnes vivant sur l'exploitation est de 9,2 ; soit un ratio nombre total de personnes/actifs de 2,3 (arrondi à 2,5). Les seuils calculés sont :

- le seuil de survie par actif, ce que chaque actif doit avoir au minimum pour faire vivre la famille : 79.000 F CFA/an ;
- le seuil de survie par bouche à nourrir, ce que l'exploitation doit dégager par bouche à nourrir : 31.500 F CFA/an ;
- le seuil de survie monétaire par actif, ce que chaque actif doit dégager en argent, afin de pouvoir payer ce qui n'est pas productible sur l'exploitation : 47.000 F CFA/an. Ce dernier seuil est utilisé pour des analyses sur la trésorerie des exploitations. Dans le sud du Togo, la situation de l'emploi est extrêmement précaire : Lomé accueille de plus en plus de personnes provenant des campagnes, et le taux de chômage y est très important. Il n'y a pas d'ouvriers agricoles à temps plein. Le manœuvrage constitue essentiellement une activité d'appoint pour les jeunes qui ne disposent pas d'assez de surface à cultiver. Dans cette situation, l'utilisation du salaire minimum légal comme seuil de renouvellement des exploitations serait irrationnel : c'est le passage en dessous du seuil de survie qui détermine l'abandon de l'exploitation.

Classification des systèmes d'exploitation. Les critères utilisés pour différencier les exploitations sont synthétisés dans le **tableau 3**. On distingue à partir de ces critères 5 grandes catégories d'exploitations (**Figure 2**). Le **tableau 4** résume les données relatives à chaque système identifié.

1) *Système vivrier sur friche courte à palmeraie.* Ces exploitations ont une surface apparente inférieure à 30

10BC par actif (1 ha), soit la limite technique pour les cultures vivrières annuelles, car les exploitants, disposant de peu de trésorerie, ne peuvent que rarement faire appel à de la main-d'œuvre salariée. Disposant de peu de terre, ils pratiquent un système de friche courte (3 ans) avec élagage des palmiers avant la défriche. Ce système ne permet pas de dégager un revenu important des palmiers (moins de 25.000 F CFA/an), et la quasi-totalité de la surface est employée pour des cultures vivrières, ce qui explique un revenu monétaire et parfois un revenu agricole annuel en dessous du seuil de survie. Toutes les exploitations en dessous de 15 10BC (0,5 ha) ont des membres exerçant plusieurs activités (maçon, enseignant, couturière, etc.). Les productions de maïs, manioc, taro, igname, condiments et légumes assurent un revenu agricole annuel à 80 % sous forme vivrière. La vente de légumes (tomate, aubergine, piment), des palmes, occasionnellement

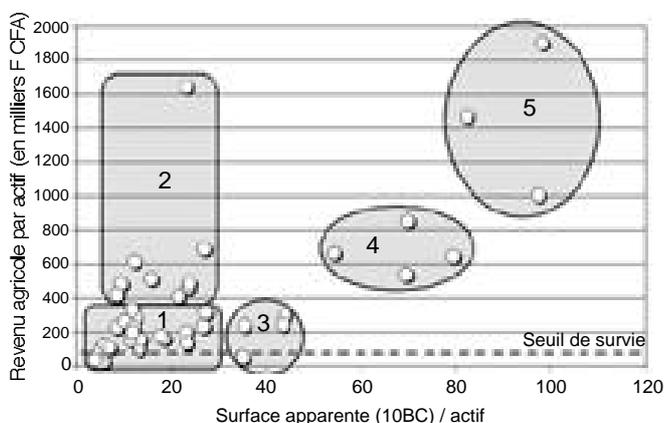


Figure 2. Répartition des exploitations enquêtées en fonction du revenu agricole annuel par actif et de la surface. Les ensembles délimitent les différents types de systèmes d'exploitation identifiés — *Distribution of surveyed farms as a function of the annual agricultural revenue and the surface. The farms are gathered into 5 different agricultural systems shown on the graph.*

Tableau 3. Résumé des critères utilisés pour la classification des exploitations — *Summary of the criteria used for the classification of the farms.*

	Système de production				
	1	2	3	4	5
Durée de la friche	Courte (< 3 ans)			Longue	
Surface/actif	< 30 10BC*		35 à 45 10BC	45 à 80 10BC	Jusqu'à 180 10BC
Type de spéculations pratiquées	Palmiers à huile				
	Cultures vivrières	Cultures de rente (fruitiers, maraîchage) Cultures illicites (cannabis)	Maïs, igname Coton	Mil, riz Coton Teck	Teck Cultures fruitières Élevage de porcs
Revenu agricole annuel/actif	< 200.000 F CFA	> 200.000 F CFA	200.000 à 300.000 F CFA	400.000 à 800.000 F CFA	Jusqu'à 2.000.000 F CFA

*BC = Bras carré. 10BC = ± 360 m²

Tableau 4. Synthèse des principales caractéristiques des cinq principaux systèmes de production identifiés — *Synthesis of the main features of the five main farming systems identified.*

	Système de production (<i>Nombre d'exploitations enquêtées</i>)														
	1 (23)			2 (9)			3 (4)			4 (4)			5 (4)		
	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.
Surface totale (10BC)	142	484	6,5	107	205	19	213	275	156	295	683	70	358	624	208
Nombre d'actifs	4,6	9	1	3,7	7	2	3,8	7	2	3	7	1	2,5	4	1
Nombre de personnes au foyer	9,6	24	1	9,8	24	5	7,8	12	5	6	16	1	9,75	15	5
Surface (10BC) des principales cultures															
Palmiers	66,2	278	0	38,6	99	0	50,5	90	0	69	173	0	105	295	0
Cultures de rente	0	0	0	1,4*	9	0	74**	130	0	56**	183	0	39,5**	104	0
Teck	5,1	100	0	3,9	25	0	5,2	20,8	0	15	42	0	77	150	0
Élevage (Nombre de têtes)															
Volaille	7,4	50	0	16	70	0	5	20	0	14,5	50	0	5,5	12	0
Gros animaux***	1,3	12	0	1,8	4	0	0,5	2	0	1,5	4	0	2,5	4	0
Revenu agricole annuel par exploitation (FCFA)															
Moyenne	685.898			2.730.146			825.187			1.931.792			12.136.857		
Maximum	1.882.260			11.512.073			1.647.160			4.491.866			34.974.821		
Minimum	- 279.324			959.600			102.158			848.727			2.008.888		

* = Ananas ; ** = Coton ; *** = Chèvres, moutons, porcs.

d'un palmier (à un distillateur de Sodabi, un distillat de vin de palme) ou d'un poulet donne un revenu monétaire par bouche à nourrir inférieur à 50.000 F CFA/an. Le revenu agricole annuel total par actif n'excède pas 200.000 F CFA. Outre les différences de fertilité de la terre (entre terre noire et terre de barre, mais aussi selon la période écoulée depuis la fin des friches à palmier longues), il existe de fortes disparités dans la conservation des produits, qui expliquent les différences de revenus : l'utilisation de conservateur pour le maïs ou la construction d'un bâtiment spécial pour les ignames permettent d'obtenir un bien meilleur rendement en produits sains.

2) *Système vivrier sur friche courte à palmeraie et culture de rente continue.* Ces exploitations ne disposent pas de plus de surface que les précédentes, mais ont adopté une stratégie axée sur les cultures de rente ou sur l'élevage (poulet). Il s'agit souvent de jeunes exploitants qui ont pu bénéficier d'une formation et qui surtout ont peu de bouches à nourrir et peuvent donc prendre le risque de limiter les productions vivrières et d'investir : une surface importante est allouée aux cultures maraîchères (tomate, aubergine, piment, etc.) ou fruitières (surtout ananas). Dans les zones isolées, on peut aussi trouver beaucoup d'exploitants produisant du chanvre indien, pour un revenu atteignant 150.000 F CFA/10BC.

L'élevage est pratiqué avec des investissements (bâtiments, produits phytosanitaires, achat d'aliments) et les déjections sont souvent utilisées pour la fumure des parcelles. Le revenu agricole annuel par actif (souvent proche du revenu par bouche à nourrir, les familles étant ici restreintes) va de 200.000 à 1.600.000 F CFA. Ces exploitations se situent donc largement au-dessus du seuil de survie. Les disparités de revenus dans ces systèmes proviennent essentiellement du niveau de formation technique. La castration des ananas (pour qu'ils soient plus gros et vendus à un meilleur prix), l'utilisation adaptée des produits phytosanitaires sur les vergers et la capacité à administrer soi-même les soins aux animaux d'élevage (le traitement par une personne extérieure étant très coûteux) permettent d'obtenir de bien meilleurs revenus. En outre, la position de l'exploitation est déterminante : alors qu'une exploitation reculée autorise la prise de risque dans la culture de *Cannabis*, les cultures fruitières sont bien mieux valorisées le long de la route goudronnée et des pistes principales, le coût du transport étant très important.

3) *Système à culture de rente dominante, conditions financières difficiles.* Il s'agit d'exploitations entre 35 et 45 10BC par actif (entre 1,1 et 1,5 ha). La production de coton y est dominante, en association avec le maïs. Ces exploitants ont eu des difficultés

avec les faillites de groupements de producteurs ou doivent s'acquitter de lourdes charges de location (la location d'un terrain se règle généralement en partage du produit des palmiers, sauf en cas d'exploitation du coton, où il faut régler un montant fixe par unité de surface). Les difficultés à payer des manœuvres entraînent des résultats faibles sur le coton et les produits vivriers (en particulier l'igname) sont vendus. Le revenu monétaire annuel reste faible (inférieur à 100.000 F CFA par actif) en raison de l'importance du coût des consommations intermédiaires, mais le revenu agricole annuel total par actif, compris entre 200.000 et 300.000 F CFA reste largement au-dessus du seuil de survie, grâce à un revenu vivrier supérieur à 50 %. La maîtrise technique de la culture du coton et la régularité avec laquelle il est payé expliquent principalement les disparités de revenus. En effet, certains producteurs appliquent à la lettre les recommandations techniques, et ne connaissent que le prix payé à la livraison (prix du coton moins les intrants fournis par la SOTOCO : Société Togolaise de Coton), alors que d'autres adaptent leurs utilisations d'intrants selon leurs besoins et leurs prévisions de résultat. En outre, le retard dans le paiement peut être très différent d'une coopérative à l'autre, et poser des problèmes de trésorerie. Les problèmes de conservation des ignames sont ici plus aigus que ceux cités dans le cas 1. En effet, une bonne maîtrise de la conservation peut permettre de vendre les ignames plus tard, en période de soudure, et donc de mieux les valoriser. Enfin, les prix de location des terres peuvent être assez différents selon la relation locataire-propriétaire, et donc le degré de confiance qui existe entre eux.

4) *Système Kabyé à grande disponibilité en terre.* Les Kabyés, très structurés dans la production du coton, ont été moins touchés par la crise des groupements. Ceux issus des premières familles arrivées sont propriétaires de vastes surfaces. Les productions vivrières sont essentiellement le mil et le riz, cultivés en association. La grande disponibilité en terre permet un système de friche longue à palmeraie qui permet une bonne gestion de la fertilité. Par contre, les friches à palmeraie sont moins productives en terre noire (zone 2), et ces exploitations en retirent un revenu relativement faible. Avec des surfaces apparentes allant de 45 à 80 10BC par actif (1,5 à 2,6 ha), dont une partie importante en teck, ces exploitations dégagent un revenu par actif de 400.000 à 800.000 F CFA/an. Les variations principales portent ici sur la maîtrise de la culture du coton, mais surtout sur la production de teck. En effet, la bonne valorisation des perches et poteaux de teck demande une excellente maîtrise de la taille. Or, on rencontre beaucoup de plantations dont le seul but est la sécurisation foncière, l'absence de taille donnant des produits invendables.

5) *Système à culture vivrière sur friche longue et culture de rente à haute valeur ajoutée.* Il s'agit d'exploitations d'une surface réelle allant jusqu'à 180 10BC par actif (6 ha) sur terre de barre. La disponibilité en terre permet un système vivrier à friche longue et donc un bon maintien de la fertilité et de bons résultats pour les cultures vivrières. Les plantations de teck donnent des revenus monétaires importants qui favorisent l'investissement. Ainsi, la distillation de Sodabi représente une part importante du revenu, celle-ci étant favorisée par le fait que la grande disponibilité en terre permet d'abattre des palmiers au-delà de 20 ans. Les productions fruitières et l'élevage en enclos des porcs, qui peuvent être réalisés grâce à de bonnes disponibilités en trésorerie dégagées par les tecks et le Sodabi complètent un revenu monétaire qui dépasse les 500.000 F CFA/actif/an, représentant 50 % d'un revenu agricole annuel total pouvant atteindre 2.000.000 F CFA/actif. Les principales disparités de revenus proviennent des cultures fruitières, du teck et surtout des productions dégagées des friches à palmeraie : selon l'entretien qui y est réalisé, et l'écart entre les pieds, le rendement en noix de palmes et la production de Sodabi peut varier du simple au triple.

4. DISCUSSION

4.1. Dynamique actuelle

L'historique montre une érosion progressive de la surface disponible par exploitant dans le Yoto, qui a entraîné, surtout au cours des 50 dernières années, des modifications de mode de gestion de la fertilité et d'organisation sociale des exploitations. Aujourd'hui, la plupart des producteurs se situent dans le premier type décrit : système vivrier sur friche courte à palmeraie. La moitié des producteurs concernés ne disposent pas d'une surface suffisante pour atteindre le seuil de survie, et doivent compléter leurs revenus par des activités non agricoles ou du manœuvrage dans les grandes exploitations. Compte tenu de la proximité de Lomé, ce système semble appelé à perdurer sous la forme d'agriculture périurbaine : l'exploitation sert de "soupape de sécurité" pour les besoins vivriers, et les besoins financiers sont assurés par d'autres moyens. Cependant, compte tenu de la faiblesse de l'emploi agricole (les manœuvres les plus chanceux trouvent 45 jours de travail dans l'année) et non-agricole, le problème de subsistance pour ces exploitants est appelé à se poser rapidement : aucun ne dégage un revenu supérieur à 1,5 fois le seuil de survie, ce qui signifie qu'à la prochaine génération, toute division de l'exploitation est impossible.

Le type 2, qui est actuellement en plein développement, semble être une bonne solution pour les producteurs disposant de peu de terre. Le marché des

fruits et légumes (mais aussi celui des substances illicites) est en plein développement à Lomé. Mais ce système implique une bonne formation agricole, et des fonds pour la mise en place des activités et pour la gestion de la fertilité (engrais ou élevage en enclos). Il implique aussi une acceptation du risque alimentaire, les cultures vivrières devenant minoritaires.

Le type 3, incluant des systèmes sur des surfaces moyennes avec un équilibre entre revenus vivrier et monétaire, peut fonctionner durablement tout en absorbant une partie de la main d'œuvre agricole. Mais l'absence de garanties sur le paiement du coton et le manque d'information sur les prix entraînent des problèmes de trésorerie qui mettent ces exploitations en danger. De plus, elles disposent de surfaces trop limitées. Le manque de terres disponibles et de trésorerie pour la location de parcelles rend le problème difficilement soluble.

Quant aux types 4 et 5, il s'agit certes d'exploitations bénéficiant de surfaces importantes et de revenus plus élevés que la moyenne. La redistribution est toutefois importante au sein des familles "élargies" et le niveau de vie dans ces exploitations ne s'élève pas pour autant au-dessus de l'accès à une mobylette et à un poste de radio.

4.2. Propositions d'action

Les systèmes de production 1 et 3 apparaissent clairement comme non durables dans l'état actuel des choses. Certaines interventions pourraient pourtant leur permettre de se maintenir (**Figure 3**) : l'accès à l'information sur les prix est très demandé par les paysans, et semble pouvoir leur permettre de mieux gérer leur trésorerie, et de mieux valoriser leurs productions : une information régulière, diffusée sur les radios rurales en langue vernaculaire pourrait être mise en place. En outre, de l'information portant sur la conservation des productions pourrait permettre aux agriculteurs de ces catégories tirant un revenu assez bas de leur activité de passer dans des tranches de revenu supérieures. Enfin, les agriculteurs appartenant au système 3 ont visiblement des problèmes avec la production cotonnière. Après les faillites de groupements au début des années 90, la confiance dans la production du coton n'est toujours pas revenue. Les agriculteurs sont passés d'un coup d'une activité où tout leur était dicté par la SOTOCO à des groupements autogérés où les erreurs et les fraudes ont été nombreuses. La formation des groupements à la gestion et des exploitants à une culture pour laquelle ils pourraient déterminer les choix techniques (plutôt que de se les faire imposer) semble donc nécessaire pour permettre aux petits producteurs de dégager des revenus suffisants.

Le manque d'infrastructures telles que l'accès à l'eau, les pistes en état et les écoles, associé à la proximité de Lomé facilite l'exode rural de ces catégories d'exploitants. Les jeunes ayant accès à des formations préfèrent tenter leur chance en ville plutôt que de tenter des améliorations nécessitant des investissements. Ils plantent alors leur terrain de palmiers ou de tecks afin d'en tirer un revenu annuel ne nécessitant que peu d'entretien, mais les laissent rarement au bénéfice d'un autre producteur.

Le système 2 recouvre des grandes disparités de revenu : il s'agit d'un système très intensif en capital et en travail par unité de surface, et la sécurisation des productions et des revenus est impérative pour que ces agriculteurs puissent effectuer les innovations qu'ils désirent. L'accès au crédit, que ce soit pour investir ou pour avoir des facilités de trésorerie à certaines périodes de l'année pourrait permettre aux producteurs des systèmes 1 et 3 d'évoluer vers ce type de système de production (**Figure 3**). À l'intérieur du système 2, les producteurs dégagant les meilleurs revenus sont ceux qui ont la meilleure maîtrise de leur système : les formations en arboriculture, en production d'ananas, en élevage et en soins vétérinaires s'avèrent nécessaires pour augmenter le revenu dans ce type d'exploitation. Pour un système basé sur les cultures de rentes, les infrastructures, en particulier les transports, sont indispensables : les pistes entretenues ne desservent que les coopératives productrices de coton (la SOTOCO entretient ces pistes), alors que la production de fruits et légumes à destination de Lomé est une source de revenus en expansion. Dans les zones les plus difficiles d'accès, seule la culture de *Cannabis* amortit les coûts de transport jusqu'à la route. Ces infrastructures seraient donc aussi une opportunité de passer à des cultures légales pour ces paysans qui prennent de gros risques.

Pour les trois premiers systèmes, un des principaux problèmes reste l'accès à la terre : peu d'exploitants atteignent leur limite technique, et beaucoup doivent vendre leur force de travail pour obtenir des compléments de revenu. Les systèmes 4 et 5 regroupent des exploitations bénéficiant de surfaces assez larges pour avoir des teckeraies. Or, ces plantations sont encouragées par des agences internationales sous l'étiquette de "reboisement". Pourtant, les tecks acidifient les sols et laissent passer très peu de lumière : plus rien ne pousse sur les terrains plantés. Ces plantations, bien conduites, pourraient éventuellement apporter un bien être économique. Mais la distribution gratuite de plants conduit à un phénomène pernicieux : on plante surtout pour sécuriser le foncier, ce qui peut engendrer des attitudes spéculatives, les teckeraies immobilisant des parcelles à long terme. Des formations permettant une bonne valorisation des teckeraies et des friches à

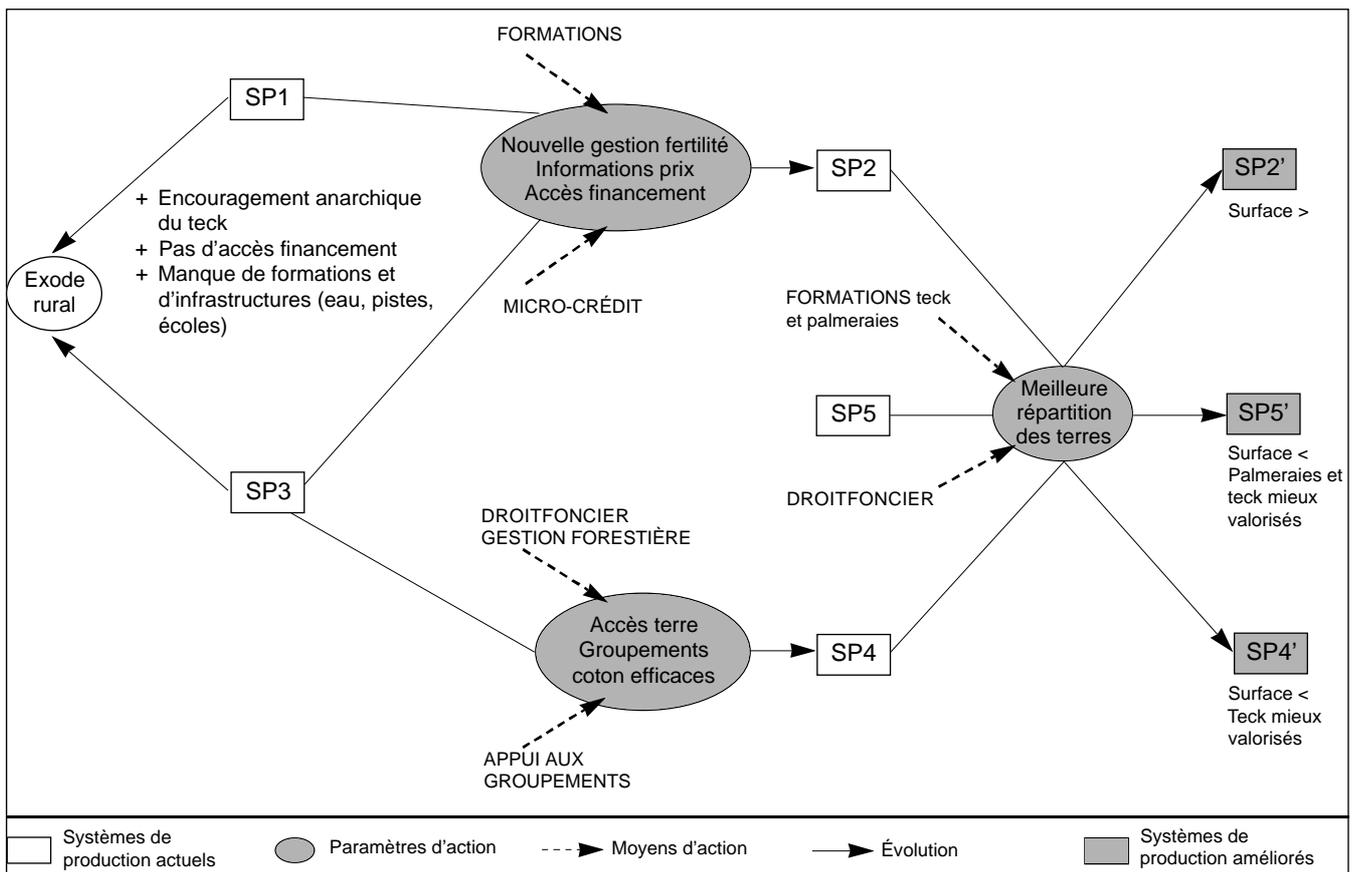


Figure 3. Propositions d'action pour améliorer les systèmes de production existants — *Action proposals to improve existing production systems.*

palmier, associées à un droit foncier permettant aux propriétaires fonciers de louer sans risques leurs parcelles les encourageraient certainement à se consacrer à de plus petites surfaces mieux entretenues et à accepter de louer leurs terres.

Ainsi, face à une démographie en expansion dans la région, le maintien de la fertilité par la friche semble de moins en moins possible pour la plupart des agriculteurs. De nouveaux modes de gestion de la matière organique se mettent en place (l'élevage en enclos en particulier) et nécessitent un soutien (formation, aide à l'installation, etc.). En outre, si une réforme agraire ne semble pas nécessaire ici, une réflexion s'impose sur une meilleure utilisation du foncier, et en particulier des teckeraies.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier toute l'équipe de l'APPEF-Togo (Association pour la Promotion des Plantations d'Essences Forestières du Togo) à Ahépé, qui a su leur fournir les clés pour connaître et comprendre la région ; Henri ADIKANOU et Kodjogan AZIANOU, pour leur travail d'interprètes sans lequel cette étude n'aurait pas pu avoir lieu, et enfin les paysans du Yoto pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et leur patience.

Bibliographie

- Badameli K. (1994). *La variabilité climatique et la production agricole au Togo*. Lomé : Université du Bénin.
- Cornevin R. (1987). *Le Togo des origines à nos jours*. Paris : Académie des sciences d'outre-mer.
- Dufumier M. (1996). *Les projets de développement agricole. Manuel d'expertise*. Paris : Karthala ; Wageningen : CTA, 354 p.
- Gnongbo TY. (1997). *Le Togo méridional : étude de géographie physique*. Bordeaux : Université Bordeaux 3.
- Juhe-Beaulaton D. (1995). *Histoire des paysages végétaux de la côte des esclaves : analyse critique des sources historiques*. Bordeaux, France : Université Bordeaux 3.
- Kokou K. (1998). *Les mosaïques forestières du Sud Togo*. Montpellier, France : Université de Montpellier 2.
- Mazoyer M., Roudart L. (1997). *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*. Paris : Seuil, 534 p.
- Slansky M. (1962). *Contribution à l'étude géologique du bassin sédimentaire côtier du Dahomey au Togo*. Paris : Technip.

(8 réf.)